

n°vanima
présente



réalisé par
Marc Faye

dessiné par
Morgan Arrouays
Jonas Droff
Cloé Besnard

GIRELLE

BANDINI FILMS

bip TV

tv3 çiciq

la chaîne des Yvelines

● CENTRE ● VAL DE LOIRE ●



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine

ALCA
AGENCE LIVRE
CINÉMA & AUDIOVISUEL
EN NOUVELLE-AQUITAINE

Grand Est
ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE
L'Europe s'invente chez nous



PROCIREP

ANGOYA

CAC

Fiche technique / *Data sheet*

Collection de courts-métrages d'animation

Titre/Title : Lulu la Pilule / *Lulu the Pill-man*

Durée/Running time : 3min55

Genre : Histoire, Politique, Education civique, Découverte
History, Politics, Civic education, Discovery

Thématiques/Subjects : Lois, Contraception, Féminisme
Laws, Contraception, Feminism

Techniques : Digital et feutre stabilo / *Digital felt-tip pen*

N° de visa / visa number : 154268

ISAN 0000-0005-F79E-0000-E-0000-0000-W

Copyright : Novanima - 2021

Support de diffusion/ Diffusion media : DCP, Blu-ray, DVD, fichier numérique HD

Format : HD 16:9

Procédé : Couleur / *Color*

Son/Sound : Stereo

Langue/Language : Français, versions sous-titrées en anglais
French, English subtitled versions

Editeur DVD : Novanima Productions

Production : Novanima Productions & Bip TV

Carrière / Career :

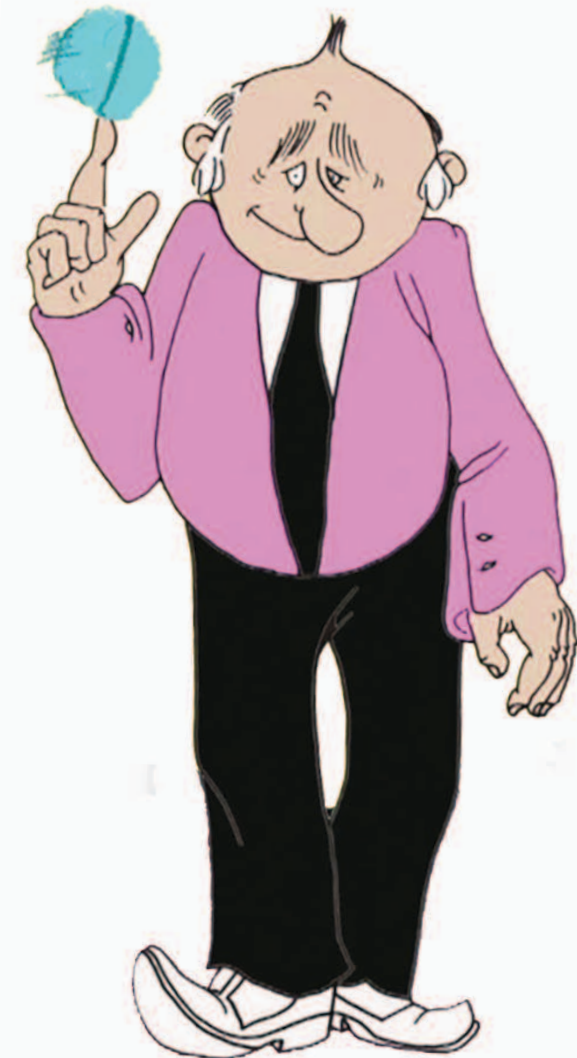
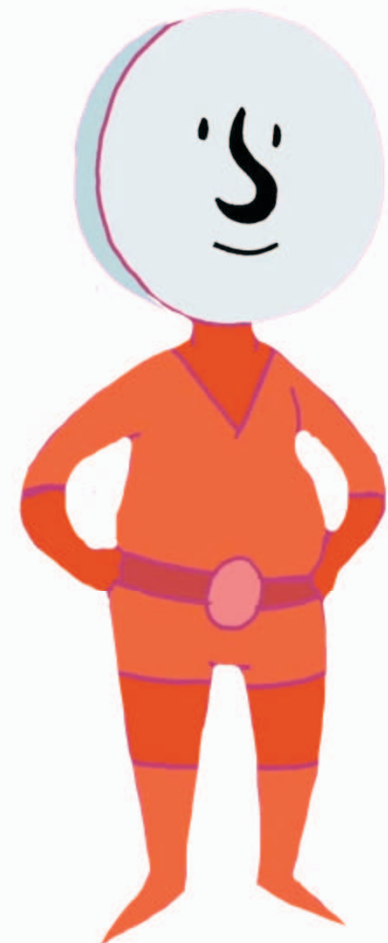
Festival National du Film d'Animation de Rennes – Section Panorama - Série / *Rennes National Animation Film Festival, France*

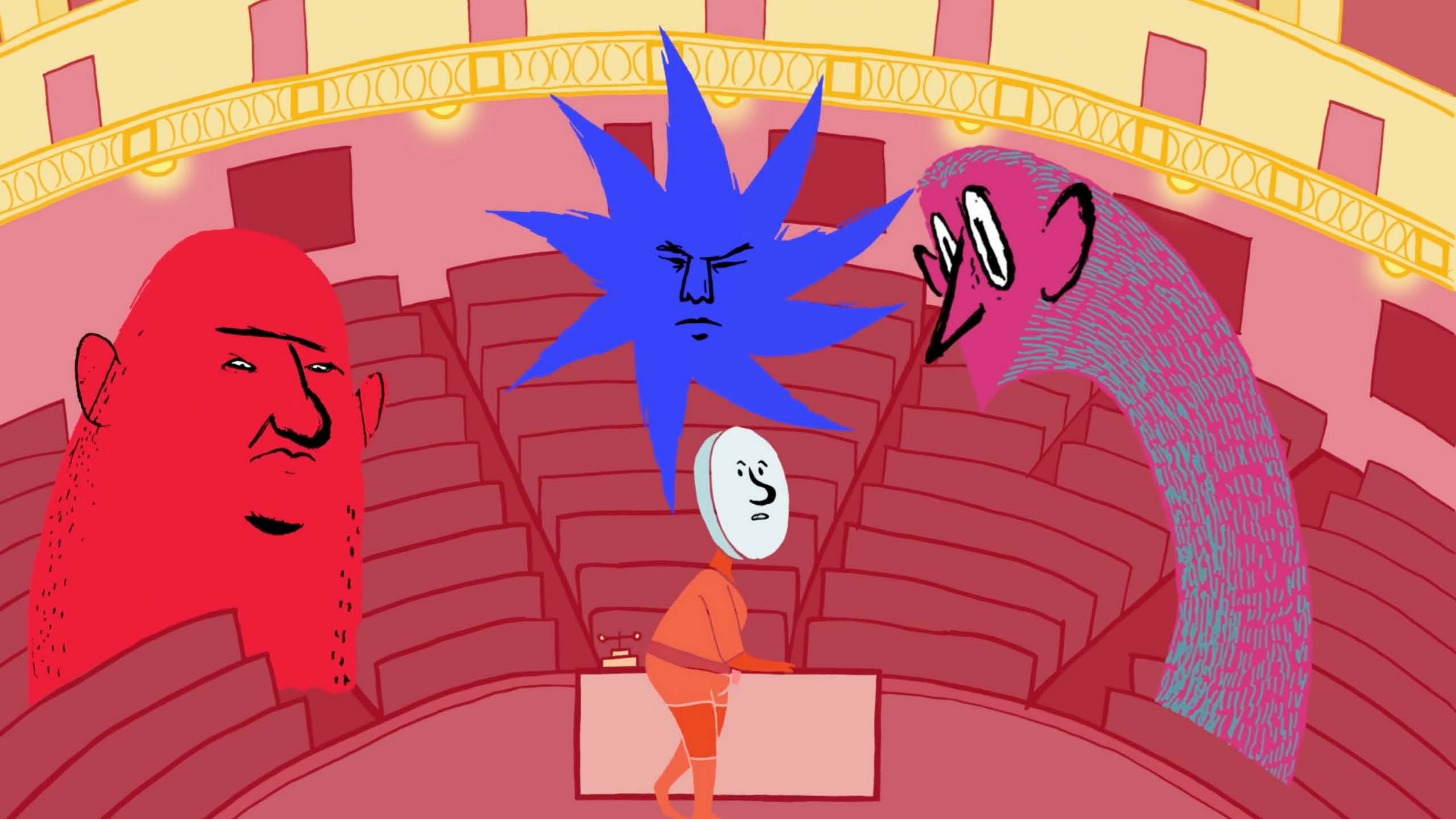
Partenaires/Partnership

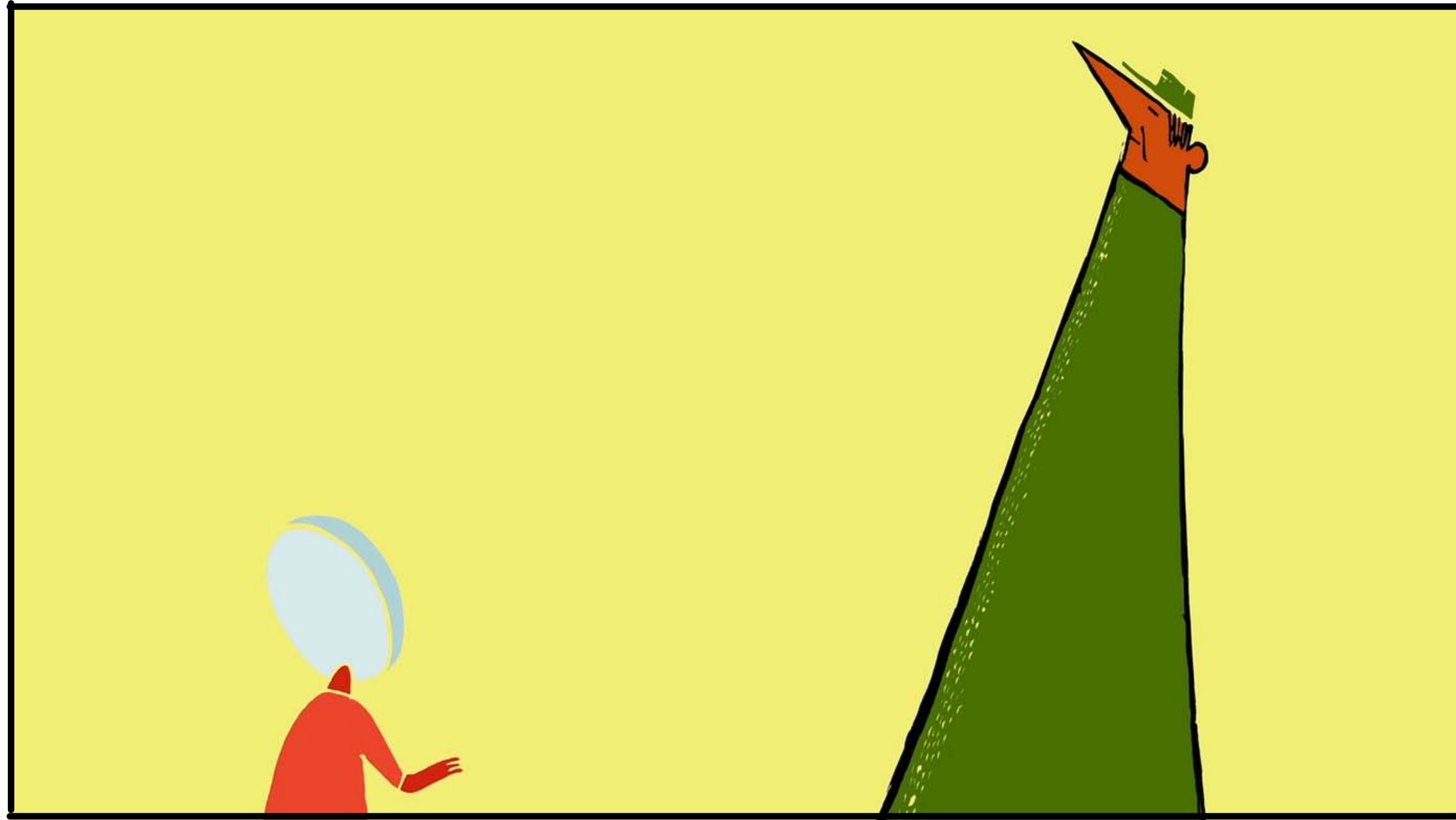
Girelle production, BANDINI FILMS, TV78, Ciclic – Région Centre-Val-de-Loire
La Région Nouvelle-Aquitaine, l'Agence ALCA, Ciné Passion en Périgord
La Région Grand-Est, CNC, Procirep, Angoa

Distribution

Novanima productions
distribution@novanima.com







Résumé / Summary

Mon vrai nom c'est Lucien Neuwirth, mais on me surnomme "Lulu la pilule" depuis que j'ai légalisé la pilule contraceptive

My real name is Lucien Neuwirth, but people use to call me "Lulu the Pill-man" since I legalized the contraceptive pill.

Note d'intention du réalisateur

Pour des raisons essentiellement politiques, citoyennes et laïques en résonance avec l'attentat de Charlie Hebdo la semaine du 7 janvier 2015 et les évènements plus récents, j'ai souhaité réaliser cette collection de courts-métrages et ce kit d'exposition.

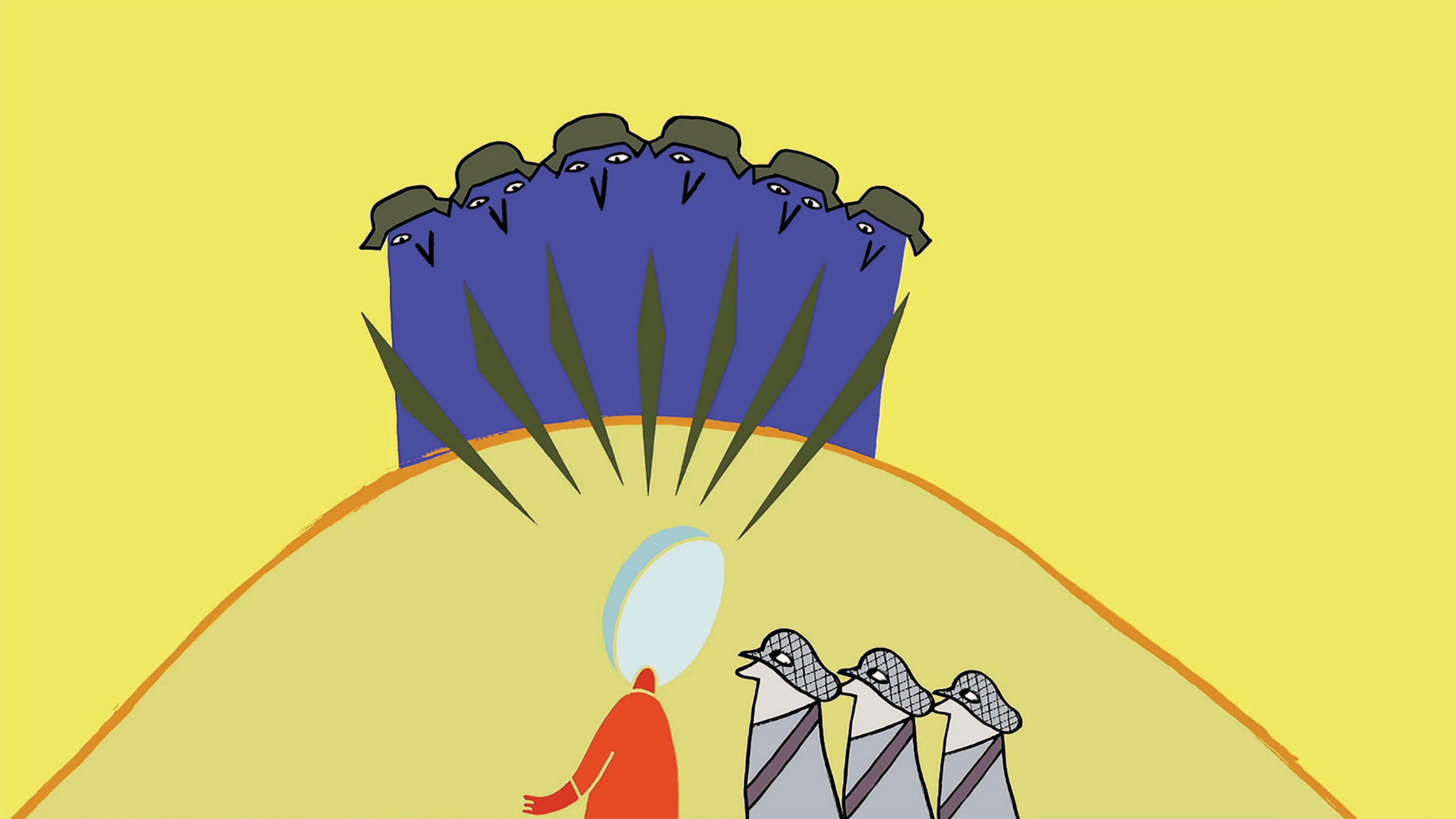
J'ai remarqué qu'au travers de l'histoire de la République française chaque loi a été accompagnée avant ou après sa promulgation par une caricature qui a fait débat à son époque. La plupart de ces caricatures sont tombées dans le domaine public et dans l'oubli. Elles nécessitent d'être remis en avant, comme l'histoire de cet art populaire souvent déprécié par les critiques d'Art, car elles participent toujours au débat sur notre société actuelle. Présenter aujourd'hui cette collection de courts-métrages d'animation accompagnée de cette exposition me semble également participer aux réflexions actuelles sur beaucoup de nos libertés fondamentales acquises au travers des siècles : l'abolition de l'esclavage, la liberté de la presse, les questions autour de la laïcité, l'émancipation des femmes, l'abolition de la peine de mort, la décolonisation, etc...

Républicature fait intervenir des grandes signatures de la caricature, pourtant méconnues du grand public. Ils se nomment pour les plus connus et récents Claire Bretécher, Plantu, Honoré, Cabu, Reiser ou pour les plus anciens Albert Robida, Gustave Jossot, Claude Guillaumin dit Pépin, André Gill, Henriot, Gustave Jossot, Alfred le Petit, Honoré Daumier ou l'anglais Bernard Partridge.

Républicature est ainsi l'occasion pour moi de rendre hommage à ceux qui ont fait du dessin satirique un art à part entière et à ceux qui ont porté des lois fondatrices de la république française. Ce programme se destine au grand public avec une attention particulière portée au jeune public et se veut à la fois instructif et distrayant.

Un kit d'exposition itinérant est mis à disposition des centres culturels, médiathèques, hall de cinéma, collèges ou lycées et autres lieux de programmation. sur l'ensemble du territoire afin de mettre en perspective l'histoire des lois françaises par l'intermédiaire de caricatures et de films d'animation.





Marc Faye

J'ai passé mon enfance à Condat, une petite ville en Dordogne dont la papèterie employait 500 personnes. Les cheminées de l'usine crachaient une fumée blanche et épaisse. Ça sentait le chou. Il n'y avait pas de cinéma en ville mais l'usine fabriquait le papier pour les Cahiers du cinéma. Chaque dimanche soir j'écoutais "Projection privée" sur France Culture. Cela suffisait à mon bonheur pour m'imaginer les sorties de la semaine. Quelques années plus tard j'ai eu envie de réaliser des films

I spent my childhood in Condat, a small town in the Dordogne whose paper mill employed 500 people. The chimneys of the factory spewed thick white smoke. It smelled like cabbage. There was no cinema in town but the factory made the paper for the Cahiers du cinéma. Every Sunday evening I listened to "Projection privée" on France Culture. That was enough to make me happy to imagine the week's outings. A few years later I felt like making films.



Filmographie / Filmography

2021 - *Républicature*

2016 - *Sem, le caricaturiste incisif*

2016 - *Phylactère, saison 2*

2013 - *Jossot, de Gustave à Abdul Karim*

2012 - *Phylactère, saison 1*

2012 - *Benjamin Rabier, l'homme qui fait rire les animaux*

2011 - *Immense Immobile*

2011 - *Alain Carrier*

2009 - *O'Galop*





À propos de Novanima / About Novanima

Novanima est une société de production indépendante qui produit des films d'animation et des documentaires de création depuis 2006. Nous mettons en avant les traitements originaux des films que nous accompagnons avec une sensibilité pour les formes hybrides qui mélangent prises de vues réelles, animations et archives. Notre ligne éditoriale s'intéresse à des films sur l'art, l'histoire, la société et nous restons ouverts à d'autres thématiques selon les projets.

Novanima est membre de l'Académie des César, d'Unifrance, de l'Afca (Association française du cinéma d'animation), de la Procirep Angoa, de la Peña (Association des producteurs de Nouvelle Aquitaine) et accompagne ses films sur différentes chaînes de télévision, festivals et marchés du film en France et à l'International.

Depuis 2017, Novanima est associé fondateur de la plateforme Tënk, de programmation de documentaires de création en ligne initiée par Ardèche Images. Cette année, nous avons le plaisir d'avoir un court-métrage d'animation en sélection nationale au festival de Clermont Ferrand et deux courts-métrages d'animation présélectionnés par l'Académie des César et un court-métrage pour Sundance en 2020.



Novanima is an independent production company that has been producing animated films and creative documentaries since 2006. We highlight the original treatments of the films we accompany with a sensitivity for hybrid forms that mix real shots, animations and archives. Our editorial line focuses on films on art, history and society and we remain open to other themes depending on the project.

Novanima is a member of the Académie des César, Unifrance, Afca (French Association of Animation Films), Procirep Angoa, la Peña (Producers association of Nouvelle Aquitaine) and accompanies its films on various television channels, festivals and film markets in France and internationally.

Since 2017, Novanima has been a founding partner of the Tënk platform, an online programming platform for creative documentaries initiated by Ardèche Images. This year, we are pleased to have an animated short film in national selection at the Clermont Ferrand festival and two animated shorts preselected by the Académie des César and a short film for Sundance in 2020.

www.novanima.eu

novanima

Générique / Credits

Scénario et réalisation / Script and Directing :

Marc Faye

Co-auteurs graphique / Graphic co-authors :

Morgan Arrouays, Cloé Besnard et Jonas Droff

Comédien / Actor :

Nicolas Gonzales

Production / Producer :

Novanima Productions

Marc Faye, Magali Hériat, Aliénor Pauly, Julien Rougier,
Sacha Mirski, Noémie Besombes

Co-production associée / Associated co-production :

Girelle Production

Christophe Camoirano, Céline Bernando

Montage image / Image editing :

Marc Faye

Musique originale / Original soundtrack :

Thomas Gallet

Montage son / Sound editing :

Thomas Gallet

Compositing :

Noémie Besombes, Julien Delwaulle, Marc Faye, Julien Rougier

Assistant de post-production :

Julien Rougier

Mixage / Mix :

Eklan productions, Pascal Bricard

Moyens techniques / Technical resources :

Novanima productions, Girelle production, Ekla production

Stagiaires / Interns :

Leo Villemin, Léa Leiby, Clotilde Linant



Le kit d'exposition / The exposition kit

Ce court-métrage fait partie d'une collection nommée **Républicature** :

18 panneaux d'exposition et 12 courts-métrages d'animation

Location des planches et des films au choix

Format des planches : A0+ (1m x 1,4m)

Livraison en deux tubes

Accrochage conseillé : baguettes de bois à coller en haut et en bas, suspendu par du fil de nylon

Matériel fourni : 12 planches visuels et textes et 6 planches visuels seuls (location à l'unité possible)

Lieu d'accueil : 20m de mur (salle, hall...)

Public : Parcours d'exposition adapté pour les familles et dans le cadre scolaire (collège, lycée)

Durée de la visite : environ 1h

Compléments d'installation :

- Collection des courts-métrages à faire passer en boucle sur un téléviseur, à vidéo-projeter sur un mur ou à projeter dans une salle de cinéma ;
- Rencontres avec le réalisateur, les auteurs et autrices graphiques, defrairements et rémunérations en charge de la structure d'accueil
- Il est possible de demander un prêt d'œuvres originales réalisées dans le cadre du projet Républicature, sous réserve de certaines conditions d'exposition : local sous surveillance, sous alarme de nuit, œuvres sous vitrines ou sous cadre, assurance et transport à la charge des hotes de l'exposition.

Partenaires / Partnership :

Office culturel d'Animation de Cenon
Centre culturel Château Palmer



1967



La loi du 19 décembre 1967 LÉGALISATION DE LA PILULE CONTRACEPTIVE

La loi Neuwirth est une loi française adoptée par l'Assemblée nationale et le Sénat le 19 décembre 1967 qui autorise l'usage des contraceptifs, et notamment la contraception orale. Elle est promulguée le 21 juillet 1970 qui introduit non seulement la contraception orale, mais jusqu'à l'invention des implants contraceptifs. Promulguée le 28 décembre 1967, la loi est finalement appliquée à partir de 1972 à l'issue de multiples débats parlementaires.

Lucien Neuwirth
Généraliste de la première heure, arrivé dans la Résistance à l'âge de seize ans, le député Lucien Neuwirth (1924-2012) adhère en 1960 une proposition de loi visant à autoriser et légaliser le recours à la contraception orale par la loi du 31 juillet 1967. Lors de son passage, ce texte réunit à la fois l'appui parlementaire et toute la commission dans l'intention de proposer le pays après l'abandon de la Première Guerre mondiale.

Soutenu par des acteurs de la société civile, Lucien Neuwirth obtient la date symbolique du 19 au 1967, pour annoncer son projet de loi. Pour déposer sa proposition de loi et créer une commission spéciale pour l'étudier. Parmi les membres de cette commission, François Mitterrand et René Renoux, qui les ont accompagnés pendant. Des nombreuses personnalités sont également auditionnées, parmi lesquelles les pairs Nobél de médecine Jacques Monod et François Jacob.

Lucien Neuwirth fait l'objet de nombreuses attaques. Révisé à l'Élysée, le général de Gaulle l'accuse d'être un homme à 30 minutes sans être un homme. « C'est une loi qui va à l'encontre de la loi de Dieu, que ce soit en son sein. Cependant, j'en profite finalement le Général, l'autorité sera à présenter la proposition de loi à l'Assemblée nationale. Par ailleurs à son tour de la, Lucien Neuwirth rédige un texte. Le dossier de la pilule est présenté devant les médias. Pour l'instant, comme il s'agit d'un sujet qui touche pas au problème de l'avortement pour ne pas répondre l'interdit de la loi de 1920, qui interdisait médicalement avortement et contraception, la contraception empêche le tram de partir, alors que l'avortement se fait ensuite. La contraception ne démonte pas la vie. Elle est une contrainte d'avoir à la dernière plus tard, comme l'avortement... »

Après bien des investissements au Parlement, la proposition de loi, dite loi Neuwirth, est votée en deuxième lecture par l'Assemblée le 14 décembre 1967, puis est définitivement adoptée par l'Assemblée le 19 décembre 1967, avant d'être promulguée par le général de Gaulle le 28 décembre suivant.

Tout le monde est venu à la législation des contraceptifs, abrogé la loi du 31 juillet 1920. La Neuwirth met ainsi en place une législation autorisant la fabrication et l'importation de contraceptifs. Leur vente exclusive en pharmacie sur ordonnance médicale, avec autorisation générale pour les médecins.

REPUBLICATURE

Le film LULU LA PILULE

Du lundi au dimanche, chaque jour il suffit d'une nouvelle pilule pour bien maîtriser sa contraception. La pilule et moi c'est une longue histoire, comme celle de la lutte des femmes pour leur émancipation.

Moi, c'est Lucien Neuwirth et mon surnom c'est «Lulu la pilule» ! Depuis que j'ai défendu devant l'Assemblée Nationale la loi qui légalise la pilule contraceptive, on me surnomme ainsi.

En tant que député, j'ai convaincu le Général de Gaulle, président de la République à l'époque, de m'accompagner dans ce combat législatif. Il était pourtant ouvertement hostile à cette loi et m'a laissé parler : « Monsieur le Général, la Libération, vous avez donné le droit de vote aux femmes. Maintenant, le temps est venu de leur donner le droit de maîtriser leur fécondité ».

Puis il m'a dit : « Vous avez raison, transmettre la vie est important. Il faut que ce soit un acte lucide. Continuez ! »

Le Général de Gaulle a été sensible à la fois à mon discours mais aussi à mon parcours. Pendant la Seconde Guerre mondiale, j'ai été résistant, prisonnier et fusillé. Oui, vous avez bien entendu. Fusillé ! Mes compatriotes n'ont pas eu la même chance que moi. J'ai survécu au peloton d'exécution en Avril 1945 grâce à une petite pièce de monnaie de cette taille ! En effet, ce n'est pas très large ! Par chance, elle se trouvait dans la poche de ma veste. La balle aurait dû me transpercer en plein cœur mais apparemment le sort en avait décidé autrement. Tant mieux !

Vingt-deux ans plus tard, cela m'a permis de porter un coup de grâce aux députés réfractaires à la pilule contraceptive. J'en ai entendu des noms d'oiseaux au moment des débats à l'Assemblée Nationale : « Fossoyeur de la France », « malfauteur public », « assassin d'enfants ». Je préfère décidément mon surnom : Lulu la pilule ! En 1967, la Loi est finalement promulguée, en 1974 la pilule est légalisée puis remboursée par la sécurité sociale et elle prépare le terrain pour la loi dite Veil de 1975 pour la légalisation de l'avortement.

En 1977, le caricaturiste Reiser avec son style cru, son humour implacable, traduit graphiquement cette libération des mœurs dans cette couverture publiée dans Charlie Hebdo. Avec lui le sexe dit faible n'est pas celui que l'on croit et revendique le jour de la fête des mères : Vive la pilule ! Un sacré pied de nez, à cette fête mise à l'honneur par le Maréchal Pétain sous le Régime de Vichy avec son slogan favori : travail, famille, patrie.

La pilule permet aux femmes de reprendre possession de leur corps et de maîtriser leur sexualité.

La loi promulguée en 1967 est passée dans langage commun comme la loi dite Lucien Neuwirth. J'en suis fier même si la loi Lulu la pilule aurait été pas mal non plus.

N'est-ce pas ?



Illustrations de Morgane Arrouays, Cloé Bernard et Jonas Droff